

Intervention policière à l'université Jean-Jaurès



Intervention policière à l'université Jean-Jaurès

Tôt le matin, mercredi 9 mai, les forces de l'ordre sont intervenues pour le déblocage de l'université Jean-Jaurès, à la suite de l'ordonnance rendue par le tribunal administratif de Toulouse le 2 mai.

Il était environ 4 heures du matin lorsque quelque 180 policiers se sont rendus sur le site universitaire, où étaient rassemblés une soixantaine d'étudiants.

Tout avait commencé quelques mois plus tôt, lors du projet de fusion entre cette université et celle de Paul-Sabathier, ainsi que de l'Institut national des sciences appliquées et l'Institut national polytechnique. Malgré l'opposition des personnels et des étudiants craignant pour leurs conditions de travail, la hausse des frais de scolarité et la disparition de certaines filières entre autres, la présidence d'alors entérine le projet. Le conflit qui s'ensuit déclenche grève et blocage. Le jury IDEX rejette la candidature de fusion toulousaine, le président Daniel Lacroix est démis de ses fonctions, et l'université est placée sous tutelle par le ministre de l'enseignement supérieur le 20 mars.

La mobilisation se poursuit et reste déterminée cependant face à la nouvelle loi d'Orientation et réussite des étudiants (Ore), dénonçant une sélection déguisée à l'entrée dans les études supérieures. Un peu partout en France, les facultés se mobilisent, rejointes par de grandes écoles, à travers blocages partiels ou complets.

Mais, depuis le 20 avril, les évacuations par la police se multiplient : Tolbiac (Paris-I), Montpellier (Paul-Valéry), Metz et Nancy, la Victoire à Bordeaux, Censier (Sorbonne Nouvelle), à Paris, et enfin Jean-Jaurès à Toulouse.

Si, sur place, le déblocage de l'université s'est fait sans incident selon le directeur de cabinet du préfet, le parquet de Toulouse a tout de même ouvert une enquête à la suite d'une seconde intervention policière dans le quartier Matabiau à l'encontre des étudiants expulsés, au cours de laquelle un jeune étudiant, suspecté d'avoir détérioré une caméra de surveillance, a été gravement blessé par une grenade défensive qui aurait explosé accidentellement.

Dans un communiqué, Richard Laganier, administrateur provisoire, indique avoir pris un arrêté de fermeture administrative du campus, afin de procéder au déblocage des entrées des bâtiments obstrués, et procéder à un inventaire précis des dommages. « Certains bâtiments comme l'Arche et l'Accueil, très fortement dégradés, resteront fermés jusqu'à nouvel ordre. Aujourd'hui l'objectif est de libérer les locaux, bureaux et salles de cours, afin de reprendre les activités pédagogiques, administratives et de recherche, et de finaliser l'organisation des examens.» Mais il ajoute qu'il faudra plusieurs semaines pour un retour effectif et complet à la normale.

Les étudiants et personnels continuent, quant à eux, leur mobilisation en dehors du campus du Mirail. Une AG s'est tenue hier sur la place du Capitole.

Illustration Street View